

BULLETIN D'INFORMATION

FÉDÉRATION SUD COMMERCE & SERVICES

EDITO

Le 17 mars : et puis après ?

Après celle du 27 janvier dernier, se tiendra ce jeudi 17 mars une nouvelle mobilisation intersyndicale nationale pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux. C'est le résultat de la poussée des grèves à ce sujet qui ont cours dans de nombreuses entreprises depuis le déconfinement.

C'est pourquoi une telle mobilisation, à proximité d'une élection qui s'annonce majeure pour l'avenir du monde du travail, est non seulement inédite mais salutaire d'autant que, avec l'invasion impérialiste de l'Ukraine, la hausse des prix des énergies et des céréales ne fait que commencer...

Les travailleurs/euses, dont beaucoup se sont révélés indispensables pendant l'épidémie de la Covid-19, à commencer par celles en première ligne, doivent continuer à relever la tête.

Ces dernières années, la révolte des Gilets jaunes, la longue grève contre la réforme des retraites, les mobilisations antiracistes ou les manifestations de la jeunesse pour le climat ont montré, en dépit des obstacles, qu'un autre monde est possible mais qu'il est déjà dans celui-ci.

MARS 2022

Bulletin #2



FÉDÉRATION SUD
COMMERCE & SERVICES

7 rue Vicq-d'Azir 75010 Paris

Tél. : 01 40 35 31 41

E-mail :
federation@sudcommerceetservices.fr

Site web :
sudcommerceetservices.org



@fdSUDcommerce



Dans les entreprises : la logistique nous tend les bras

Suite à notre congrès, la Fédération a modifié ses statuts pour inclure explicitement les métiers de la logistique. En effet, ce secteur, qui n'est pas couvert par une convention collective spécifique, est en pleine expansion et regroupe près d'un quart des emplois du secteur privé. Cette politique nous a déjà permis de nous implanter dans plusieurs sociétés, alimentaires ou pas, comme Aldi, Carrefour, Dispeo, Intermarché, Lidl ou U-Logistique.

Notre implantation à Amazon remonte elle à 2014 : ainsi, nos camarades de Brétigny-sur-Orge, seul entrepôt situé en Ile-de-France, font un gros travail de mobilisation et juridique pour juguler l'abus du travail intérimaire et la plaie que constitue le grand nombre d'accidents du travail, parfois mortels, sur le site. Notre section d'Amazon Transport France (sudatf@yahoo.com) prépare elle

activement les élections prévues en septembre 2022 dans cette société, qui compte près d'une trentaine de centres de messagerie en charge de la logistique du dernier kilomètre. Un bon résultat permettrait de conforter notre audience dans le groupe Amazon, dont les élections dans les huit entrepôts géants français auront lieu elles l'an prochain.

Le capitalisme contemporain repose sur le contrôle des flux, qu'ils soient des humains, des données ou des marchandises. Or être en capacité de bloquer ces dernières, c'est se donner un avantage face à lui, y compris pour les prochaines batailles interprofessionnelles qui nous attendent : c'est pourquoi l'aide des Solidaires locaux à notre développement dans ce secteur est précieuse.

Permanences Juridiques



Nous recevons gratuitement et sans rendez-vous les salarié-e-s du commerce et des services d'Ile-de-France le :

Lundi de 13 h à 17 h

&

Mercredi de 10 h à 12 h

(Sauf les jours fériés et de grève)

Lieu :

7 rue Vicq-d'Azir 75010 Paris

(Métro ligne 2 : Colonel Fabien)

Contact :

permanencejuridique@sudcommercesetservices.fr

Et aussi en Rhône-Alpes sur rendez-vous le :

Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Lieu :

125 rue Garibaldi à Lyon 6^{ème}

(Gare Part-Dieu Vivier Merle)

Contact :

pnsudcsra@gmail.com

Nos conseillers du salarié et défenseurs syndicaux peuvent aussi vous assister, en entretien et devant les juridictions sociales, dans plusieurs départements et régions.

Dans les urnes : une élection pour les livreurs



Du 9 au 16 mai 2022, des dizaines de milliers de livreurs/euses voteront, pour la première fois, par voie électronique pour élire les délégué-es qui les représenteront face aux plateformes de livraison qui les emploient.

Même si ce cadre de représentation est encore flou et entretient le fait que, bien qu'embauchés comme travailleur indépendant, iels sont en fait des salarié-es déguisés, privés de nombreux droits attachés à ce statut dont une véritable protection sociale, nous participerons à ce scrutin.

En effet, engagés à leurs côtés depuis 2017, nous soutenons aussi bien leurs grèves, motivées le plus souvent par la pression sur leur rémunération exercée par les plateformes, que leurs actions en justice.

Ainsi, nous sommes partie civile dans le procès pénal pour travail dissimulé, qui se tient ce mois-ci, à l'encontre de la société Deliveroo et intervenant volontaire dans l'affaire qui oppose, devant les Prud'hommes de Paris, une centaine d'ex-livreurs sans-papiers à l'entreprise Frichti, doublement exploités par cette dernière.

Nous participons aussi, avec d'autres syndicats et collectifs, à la permanence juridique, organisée le premier samedi après-midi de chaque mois à la Maison parisienne des coursiers au 70 boulevard Barbés (Métro Château Rouge).

STOP

**À LA GUERRE
EN UKRAÏNE**

Union
syndicale
Solidaires